

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2012

Convocations du 20/09/2012

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY (pouvoir de Bernadette CHAIZE) ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Marc VERNAY

Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

Programme Voirie 2012 :

Les travaux de réfection de voirie sur la Route de Tarentaise ont fait l'objet d'un dossier établi par la D.D.T. pour un montant de 44 072,00 € H.T. La dévolution des travaux s'est faite par marché passé selon la procédure adaptée après consultation d'entreprises. L'entreprise COLAS a été retenue pour un montant total de 42 936,00 € H.T.

Aménagement du chemin de Sagne du Blanc :

Les travaux d'aménagement de sécurité sur le chemin de Sagne du Blanc ont fait l'objet d'un dossier établi par la D.D.T. pour un montant de 29 645,00 € H.T. Après consultation d'entreprises, le Conseil Municipal approuve le marché avec l'entreprise BORNE TP d'un montant de 28 930,00 € H.T.

Décision modificative n°2 - Commune :

Vu l'insuffisance de crédits affectés à certains articles, le solde du compte 238 pour intégration et l'ajustement du budget, le Conseil Municipal décide d'opérer les virements de crédits suivants:

INVESTISSEMENT

DEPENSES

C/2184 - 000 :	Mobilier :	+ 3 000,00
C/21311 - 000 :	Hôtel de ville :	+ 8 184,00
C/2152 :	Installations de voirie :	+ 8 765,21

RECETTES

C/238 :	Avances versées/commandes d'immob.corporelles :	+ 8 765,21
C/024 :	Produits des cessions d'immobilisations :	+ 11 184,00

Projet SAGE Loire :

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, issu de la loi sur l'eau, sont des outils de gestion des eaux pour atteindre des objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection des ressources en eaux et des écosystèmes aquatiques ainsi que la préservation des zones humides.

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire en Rhône Alpes, validé par la Commission Locale de l'Eau a été soumis au Conseil municipal pour avis. Aucune observations particulières.

Compensation travail stagiaire :

Un jeune originaire du village, élève ingénieur à l'Ecole Nationale de la Météorologie, a effectué un stage d'une semaine au sein du service technique de la commune. Le Conseil municipal décide de lui accorder la somme de 150 Euros en compensation du travail fourni et des frais occasionnés durant le stage.

Convention d'occupation précaire du local de la Poste :

Un administré a sollicité la commune pour pouvoir entreposer de façon temporaire du matériel dans le local de l'ancien bureau de Poste. Cet immeuble est en situation transitoire, dans l'attente de son devenir qui sera connu au terme du rendu de l'étude d'aménagement global du bourg. Le Conseil Municipal approuve le projet de convention d'occupation précaire pour la mise à disposition de ce local et fixe une participation de 30 € par mois.

Etude d'Aménagement Global du Bourg :

Présentation des orientations proposées par le bureau d'étude OXYRIA et l'atelier de paysage et d'aménagement urbain POLLEN. Les ordres de priorité des actions ont été suggérées sur 5 ans, ainsi que le choix des variantes proposées.

Compte-rendu des commissions :

Eau-Assainissement : Rue du Feria, l'eau au robinet présente de façon occasionnelle une couleur jaunâtre. Il faut déterminer l'origine de ce problème afin d'y remédier.

Vie locale : Suite au courrier d'un parent, la Préfecture nous a alerté sur les conditions de fonctionnement de la cantine scolaire. Au printemps, la commune engagera les démarches nécessaires pour un fonctionnement conforme à la rentrée scolaire 2013-2014

Urbanisme : Dépôt d'une demande de permis de construire

Divers :

- SIANC : la présence de tous les maires est souhaitée au prochain comité syndical prévu le 28 novembre 2012 ;
- Suite à la demande d'une association qui souhaite utiliser les pistes balisées un week-end à la Croix de Chaubouret pour une randonnée avec des chiens de traîneaux attelés à des quads, le Conseil municipal émet un avis défavorable pour cette activité.

La séance est levée à 23 heures 15.

Prochaine réunion : mardi 23 octobre à 20 heures

Affiché le 11 octobre 2012

P/Le Maire,

L'Adjoint délégué